

**Claude GOASGUEN**

*Ancien Ministre*

*Député de Paris*

*Président du groupe d'amitié France/Israël à l'Assemblée nationale*

Paris, le 9 mars 2009

Mes chers Collègues,

Entre le 20 et le 24 avril prochain, à Genève, se déroulera la conférence de l'ONU contre le racisme, l'intolérance et les discriminations, dite Durban II. Elle comporte pour l'avenir de notre démocratie de réels dangers.

Nous le savons, en 2001, Durban 1 a été l'occasion pour des dictatures et des pays ne respectant pas les Droits de l'Homme de s'allier pour exposer des thèses antidémocratiques, racistes, et antisémites. La conférence avait débuté par des « A mort les Etats-Unis », « A mort Israël », avait passé sous silence les discriminations faites aux femmes sous prétexte de relativisme culturel.

Plus récemment le rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme a déclaré que la loi française contre le port des signes religieux à l'école était un racisme antimusulman, que la laïcité est un principe ancré dans la culture esclavagiste et colonialiste occidentale, et que l'interdiction du port de la burqa est islamophobe.

Durban II promet d'être le triste théâtre de nouvelles attaques contre nos valeurs les plus fondamentales : liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté de culte, respect des minorités, égalité homme/femme, laïcité.

Le Canada, les Etats-Unis et bien sûr Israël ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à cette mascarade pour ne pas cautionner un texte qui a d'ores et déjà franchi les lignes rouges. L'Italie est actuellement le seul pays de l'Union européenne à avoir annoncé son retrait des travaux. Il sera sans doute suivi par d'autres et la France se doit de ne pas être en retard sur un sujet aussi grave et dont le retentissement sera mondial. La France doit dénoncer ardemment ce mal qui ronge l'ONU de l'intérieur. Participer aux débats pour s'en retirer constituerait un aveu de faiblesse que ne manqueraient pas d'exploiter les responsables de cette mascarade.

**Ardents défenseurs des Droits de l'Homme, garants de leur universalisme, il est de notre devoir de nous mobiliser pour obtenir une décision claire et publique du gouvernement français. Je vous invite à rejoindre l'Appel parlementaire pour le retrait de la France des travaux de Durban II.**

Sachant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie de croire, Chers Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bulletin de cosignature  
« Appel parlementaire pour le retrait de la France des travaux de Durban II »  
Fax : 39493 / cgoasguen@assemblee-nationale.fr

Nom :

Prénom :

Député de :

Rejoint l'Appel parlementaire pour le retrait de la France des travaux de Durban II

Date :

Signature :